



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 27/01/2025

afférents au Conseil Municipal	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
11	10	06

L'an deux mille vingt-cinq et le 27 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Marie-Noëlle DANTAN, 1^{ère} Adjointe.

Présents: Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents : Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIERE représenté par Mme Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Jean-Marie-BONNEVIALE, Mme Fabienne LANDES, représentée par Mme Régine RIGAL.

Date de la Convocation : 20/01/2024

Date d'affichage : 20/01/2024

Madame **Régine RIGAL** a été nommée secrétaire de séance.

Réfection de la couverture versant nord de la Maison E_DE_2025_07

Le Président de la séance rappelle au conseil municipal que lors des derniers événements pluviaux de l'eau s'est infiltrée dans le logement aménagé dans la Maison E situé au n°19, Rue de la Calade Haute.

Après état des lieux, il s'avère que la couverture, versant nord, du bâtiment doit être rénovée.

Sur la base de l'estimation effectuée par l'entreprise Izard Gilles, le coût prévisionnel de la réfection de cette partie de la couverture est 15564 € HT.

Le Président de la séance expose le plan de financement prévisionnel de l'opération prenant en compte les différentes subventions susceptibles d'être apportées par l'Etat et le Conseil Départemental de l'Aveyron.



Le plan de financement prévisionnel de l'opération se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
ETAT : 30%	4669.20 € HT
CONSEIL DEPARTEMENTAL 20%	3112.80 € HT
AUTOFINANCEMENT : 50%	7782.00 € HT

OUI cet exposé et après en avoir délibéré le **CONSEIL MUNICIPAL** décide :

- d'**APPROUVER** l'opération ;
- de **SOLLICITER** les aides de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Aveyron ;
- de **S'ENGAGER** à assurer le financement complémentaire des travaux et à inscrire sur son budget coûts relatifs aux travaux ;
- de **DONNER** mandat à Mme Marie-Noëlle DANTAN pour signer le marché de travaux ainsi que toutes pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Vote : Pour : 08 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme.

Acte dématérialisé,

Le Maire

Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par
- dépôt en Préfecture le: 29/04/2025
- publication en date du: 03/02/2025

